

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL****DU 21/03/2018****PRESENTS :**

- | | | |
|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Thierry QUINTARD | <input checked="" type="checkbox"/> Evelyne ZIBOURA | <input checked="" type="checkbox"/> Yves GIROUD |
| <input checked="" type="checkbox"/> Christine BEAUBOUCHEZ | <input type="checkbox"/> Cédric BON | <input checked="" type="checkbox"/> Bernard ROQUEPLAN |
| <input type="checkbox"/> André BRACCHI | <input checked="" type="checkbox"/> Marie-France ELSSENHORN | <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Christine MARTIN |
| <input checked="" type="checkbox"/> Patrice AMBROSIONI | <input type="checkbox"/> Claire SATIER | <input type="checkbox"/> Gilles AUDOUARD |
| <input type="checkbox"/> Valérie DIAS | <input type="checkbox"/> Fabrice MANGE | <input type="checkbox"/> Sylvie DURANTON |
| <input checked="" type="checkbox"/> Christophe FLORIT | <input type="checkbox"/> Jean-Claude ROCHE | <input checked="" type="checkbox"/> Jean-Pierre HUGUET |
| <input checked="" type="checkbox"/> Anne-Marie THIVOLLE | | |

Pouvoirs :

André BRACCHI à Yves GIROUD
Valérie DIAS à Evelyne ZIBOURA

1-APPROBATION DU Procès-Verbal du Conseil Municipal du 20.11.2017

Le Maire expose que ce PV n'avait pas été soumis au vote, alors qu'un autre plus récent l'a été.

VOTES : Pour :13**Abstention** Choisissez le nombre. **Contre :** Choisissez le nombre.**2-APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - Commune**

Thierry QUINTARD expose à partir de tableaux projetés ou remis en séance, les divers comptes. De cet exposé, il est relevé que, s'agissant des dépenses de fonctionnement :

- Frais généraux Aucun des 45 articles n'est en hausse, il est même constaté une stabilité voire une baisse sur l'énergie.
- Frais de personnel, ce poste est en hausse, du fait, notamment, du nouveau régime indemnitaire entré en application, et du GVT pour 3.6%, mais une baisse des assurances (intervention en cas d'absence ou d'accident) est enregistrée.
- Sur les autres comptes, 65 Indemnités, subventions et participations, une stabilité, voire une légère baisse sur le poste « rémunération des élus », et une hausse des subventions CCAS et associations.
- Globalement le budget est stable.

Sur les recettes de fonctionnement, à noter le poids des recettes venant des activités périscolaires (poste 70), et une hausse des recettes provenant du produit de la taxe foncière et taxe d'habitation, mais une baisse des attributions allouées par le département.

Concernant les dépenses et recettes d'investissement, 2 gros postes de dépenses « Bessées, et l'aménagement des ateliers municipaux ».

Après une présentation des dépenses et recettes de fonctionnement, et d'investissement de la commune, M. Le MAIRE sort puisqu'il ne peut pas, réglementairement, prendre part au vote. Evelyne ZIBOURA soumet le tableau officiel de délibération sur le compte administratif de la commune, au vote.

VOTES : Pour :12**Abstention** Choisissez le nombre. **Contre :** Choisissez le nombre.**Il est pris acte du compte de Gestion du Receveur à l'unanimité.**

8- DELIBERATION VOTE DES 3 TAXES 2018

Maintien des taux des 3 taxes :

Habitation 10.96% , Foncier Bâti 15.58% , Foncier NON Bâti 47.20%.

VOTES : Pour :13 Abstention Choisissez le nombre. Contre : Choisissez le nombre.

9- DELIBERATION SUBVENTIONS 2018 AUX ASSOCIATIONS

A partir du tableau remis, Jean Pierre HUGUET apporte quelques commentaires, notamment, il est rajouté les totaux 2017, pour « montant 2017 = 3800€ » et s »Aide Exceptionnelles 2017 = 2600€», soit un total 2017 de 6400€.

Il est précisé que le montant exceptionnel octroyé au Comité des Fêtes pour 2018, correspond à des factures, non payées en 2017, et que cette subvention ne se reproduira pas, car ces coûts seront pris en charge par ailleurs.

Au niveau du Comité de jumelage, des questions sont posées sur la prise en charge d'un déplacement pour le « projet LETTONIE » alors que rien n'a été soumis au Conseil Municipal ; Il est répondu que c'était normal, il faut faire de la prospection, avant d'œuvrer pour un éventuel jumelage. Enfin, l'attention est portée sur le principe **d'une date** « **BUTOIRE** » au-delà de laquelle aucune subvention ne puisse être octroyée aux associations, qui formuleraient des demandes hors délai.

VOTES : Pour :13 Abstention Choisissez le nombre. Contre : Choisissez le nombre.

10- DELIBERATION FINANCEMENT TRAVAUX sur réseau d'ECLAIRAGE PUBLIC SEDI

Yves GIROUD expose qu'il s'agit de la tranche 2, du chantier « Rénovation des armoires » et que le coût, pour la commune, sera de 10111€.

VOTES : Pour :13 Abstention Choisissez le nombre. Contre : Choisissez le nombre.

11- DELIBERATION sur DEMANDE de SUBVENTIONS CONTRAT AMBITION REGION 2018 pour LA REHABILITATION ET L'EXTENSION DES LOCAUX DES SERVICES TECHNIQUES

Bernard ROQUEPLAN explique qu'il s'agit de 2 subventions pour la construction de Bâtiments TECHNIQUES et la RENOVATION des ATELIERS – stade des LIESSE-
La REGION participerait à hauteur de 82000€.

VOTES : Pour :13 Abstention Choisissez le nombre. Contre : Choisissez le nombre.

12-DELIBERATION sur DEMANDE de SUBVENTIONS A L'ETAT : FSIL 2018 et CONTRAT DE RURALITE 2018 POUR LA REHABILITATION ET L'EXTENSION DES LOCAUX DES SERVICES TECHNIQUES

Bernard ROQUEPLAN explique que cette subvention est de 20% soit 64600€.

VOTES : Pour :13 Abstention Choisissez le nombre. Contre : Choisissez le nombre.

13- QUESTIONS DIVERSES

Thierry QUINTARD et Yves GIROUD informent de leur rendez-vous, le 6/4/18 avec madame La Sous-Préfète à propos du recours sur le dossier « COMBLE DE LA RAZE ».

Thierry QUINTARD signale qu'un séminaire sur la nouvelle Communauté d'agglo. A lieu samedi. Concernant, les 4 VALLEES, un nouveau contrat par l'ETAT (GEMNAPI), dans le cadre de la lutte contre les inondations, conduit à la coexistence de 2 structures, pour certains items, la structure actuelle, où ; Yves GIROUD et BERNARD ROQUEPLAN représentent la MAIRIE de JARDIN aura compétence, mais pour d'autres items, il est prévu que le MAIRE et son premier ADJOINT, soient les représentants.

Evelyne ZIBOURA, rappelle les funérailles de madame FROMENTI, ancienne Conseillère Municipale,

E. ZIBOURA informe :

- * qu'il reste des places pour participer à un repas le 25/3 avec VIENNE HISTORIQUE, que le 25/3,
- * qu'il y a une matinée « COCHONNAILLE » organisée par l'ACCA (CHASSE) le 25/3, et invite les conseillers municipaux à s'y rendre, rendez-vous vers 10.30 au stade,
- * que le 30/3, c'est la soirée du Festival de l'Humour à JARDIN, et il reste 2 places (à acheter),
- * le Carnaval de l'Ecole aura lieu le 6/4 vers 15 heures.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 21h55

Secrétaire de séance : Marie Christine MARTIN